

**PROCES VERBAL DE DELIBERATION DU COMITE****Séance du 19 mars 2019**

Sous la présidence de M. Jean-Luc SIMON, Président du S.I.V.U.

**Nombre de membres titulaires élus : 9 - membres titulaires en fonction : 9 -  
membres titulaires présents : 6 membres titulaires absents : 3  
membres suppléants présents : 3 - membres suppléants absents : 3****Etaient présents :**

SIMON Jean-Luc	Délégué titulaire de GOTTENHOUSE
BRETON Muriel	Déléguée titulaire de GOTTENHOUSE
RICHERT Théo	Délégué suppléant de GOTTENHOUSE
BICH Bernard	Délégué titulaire de HAEGEN
SUSS Rémi	Délégué titulaire de HAEGEN
OBERLE Jérôme	Délégué suppléant de HAEGEN
DISTEL Jean-Claude	Délégué titulaire de THAL-MARMOUTIER
WEISS Aline	Déléguée titulaire de THAL-MARMOUTIER
LAQUIT Nathalie	Déléguée suppléante de THAL-MARMOUTIER

**Etaient absents excusés:**

LEHMANN Rémy	Délégué titulaire de THAL-MARMOUTIER
BIEBER Murielle	Déléguée titulaire de GOTTENHOUSE
KILHOFFER Sabine	Déléguée titulaire de HAEGEN

**Etaient absents:**

SCHERTZ Valérie	Déléguée suppléante de GOTTENHOUSE
LOTZ Sylvie	Déléguée suppléante de HAEGEN
FISCHER Franceline	Déléguée suppléante de THAL-MARMOUTIER

**Le Comité Directeur a été convoqué le 14 mars 2019 avec comme ordre du jour :**

<b>2019-09.</b>	<b>Approbation du Procès-verbal du 6 février 2019</b>
<b>2019-010.</b>	<b>Participation financière pour la classe transplantée au Ballon d'Alsace</b>
<b>2019-011.</b>	<b>Subvention à l'Association gestionnaire de Salle Jeanne d'Arc pour l'occupation des locaux</b>
<b>2019-012.</b>	<b>Remboursement de frais divers à la commune de Thal-Marmoutier (ajourné)</b>
<b>2019-013.</b>	<b>Ecole intercommunale – plan de financement (ajourné)</b>
<b>2019-014.</b>	<b>Compte de gestion 2018</b>
<b>2019-015.</b>	<b>Compte administratif 2018</b>
<b>2019-016.</b>	<b>Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2018</b>
<b>2019-017.</b>	<b>Participation des communes – année 2019</b>
<b>2019-018.</b>	<b>Budget 2019</b>

**DIVERS**

<b>2019-09.</b>	<b>Approbation du Procès-verbal du 6 février 2019</b>
-----------------	---

Le Comité Directeur, ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du 6 février 2019 et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, APPROUVE ledit Procès-verbal.

**2019-10. Participation financière pour la classe transplantée au Ballon d'Alsace**

M. le Président soumet au Comité Directeur la demande de subvention faite par Mmes Chantal DIEBOLT, Pascale MANGENOT et Laurence MASCHINO, enseignantes à l'école primaire – classes de CE1, CE2, CM1, CM2 et CP dans le cadre de l'organisation d'une classe transplantée au Ballon d'Alsace qui aura lieu du 24 au 26 juin 2019 soit 3 jours.

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide l'octroi d'une subvention de 9,00 €uros par jour, par enfant, aux classes de CE1, CE2, CM1, CM2 et CP soit au total **1620,00 €uros** pour 60 élèves dans le cadre du financement de la classe transplantée au Ballon d'Alsace, du 24 au 26 juin 2019. Le cas échéant, ce montant sera proratisé en fonction du nombre réel des enfants participants.

Les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 6574 « SUBVENTIONS » du Budget primitif 2019.

Le montant sera versé à la LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 67 – 15 rue de l'Industrie – 67412 ILLKIRCH.

**2019-11. Subvention à l'Association gestionnaire de la Salle Jeanne d'Arc pour l'occupation des locaux**

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide d'accorder une subvention de 1.000,00€** (mille €uros) à l'Association gestionnaire de la Salle Jeanne d'Arc de Thal-Marmoutier pour l'occupation de la salle polyvalente au cours de l'année scolaire 2018-2019 ;
- **décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2019 ;**
- autorise M. le Président à signer toutes les pièces administratives et financières y afférentes.

**2019-12. Remboursement de frais divers à la commune de Thal-Marmoutier**

Le Comité Directeur ajourne ce point en attendant une nouvelle proposition de la Commune de Thal-Marmoutier.

**2019-13. Ecole intercommunale – plan de financement**

Le Comité Directeur ajourne ce point en attendant l'avant-projet.

<b>2019-14.      Compte de gestion 2018</b>
---

Le Comité Directeur, après avoir entendu l'exposé de M. Jean-Luc SIMON, Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, **approuve le compte de gestion de l'exercice 2018** établi par le receveur municipal, Mme Simone FISCHER, aux sommes ci-après :

<b>Fonctionnement</b>	Titres de recettes émis	120 898.45 €
	Mandats émis	101 522.64 €
	<b>EXCEDENT de l'exercice</b>	<b>19 375.81 €</b>
	Résultat à la clôture de l'exercice 2017 (excédent)	71 032.03 €
	Part affectée à l'investissement Exercice 2018	- €
	<b>RESULTAT DE CLOTURE 2018 (excédent)</b>	<b>90 407.84 €</b>

<b>Investissement</b>	Titres de recettes émis	176.60 €
	Mandats émis	50 215.02 €
	<b>DEFICIT de l'exercice</b>	<b>- 50 038.42 €</b>
	Résultat à la clôture de l'exercice 2017 (excédent)	23 597.06 €
	<b>RESULTAT DE CLOTURE 2018 (Déficit)</b>	<b>- 26 441.36 €</b>

<b>2019-15.      Compte administratif 2018</b>
--

M. SIMON Jean-Luc, Président, rend compte de la gestion administrative au Comité Directeur, répond aux questions posées et quitte la salle.

Le Comité Directeur, réuni sous la présidence de M. Bernard BICH, Vice-président, après avoir entendu l'exposé de la gestion administrative du Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **approuve le compte administratif du syndicat pour l'exercice 2018** aux sommes ci-après :

<b>Section de fonctionnement</b>	RECETTES de l'exercice	120 898.45 €
	DEPENSES de l'exercice	101 522.64 €
	<b>Excédent :</b>	<b>19 375.81 €</b>
<b>Section d'investissement</b>	RECETTES de l'exercice	176.60 €
	DEPENSES de l'exercice	50 215.02 €
	<b>Déficit</b>	<b>- 50 038.42 €</b>
	Restes à réaliser dépenses 2018 :	- €
	Restes à réaliser recettes 2018 :	- €
	<b>Déficit avec prise en compte des Restes à réaliser:</b>	<b>- 50 038.42 €</b>

**2019-16. Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2018**

Le Comité Directeur, réuni sous la présidence de M. Jean-Luc SIMON, président, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2018 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

	RESULTAT 2017	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE 2018	RESTES A REALISER 2018	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST	23 597.06 €		-50 038.42 €		-26 441.36 €
FONCT	71 032.03 €		19 375.81 €		90 407.84 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat,

**Décide, à l'unanimité,** d'affecter le résultat comme suit :

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	90 407.84 €
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	26 441.36 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	63 966.48 €
Total affecté au c/ 1068 :	
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018</b>	
Déficit à reporter (ligne 002)	

**2019-17. Participation des communes en 2019**

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide de fixer la participation des communes pour l'exercice 2019** aux sommes ci-après :

COMMUNES	Population légale	QUOTE-PART
		Dépenses 2019  76 €/habitant
HAEGEN	710	53 960.00 €
GOTTENHOUSE	397	30 172.00 €
THAL- MARMOUTIER	804	61 104.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1911</b>	<b>145 236.00 €</b>

**2019-18. Budget primitif 2019**

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, **approuve à l'unanimité le budget primitif du SIVU HAEGOTHAL pour l'exercice 2019** aux sommes ci-après :

**FONCTIONNEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>209 302.48 €</b>
	<i>Opérations réelles</i>	173 886.48 €
	<i>Dépenses imprévues</i>	5 416.00 €
	<i>Virement à l'investissement</i>	30 000.00 €
	<i>Opérations d'ordre</i>	- €
<b>Recettes</b>		<b>209 302.48 €</b>
	<i>Opérations réelles</i>	145 336.00 €
	<i>Excédent antérieur reporté</i>	63 966.48 €

**INVESTISSEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>1 417 093,36€</b>
	<i>Déficit d'investissement reporté</i>	26 441.36 €
	<i>Dépenses imprévues</i>	4 472,00€
	<i>Nouvelles Propositions</i>	1 371 300,00€
	<i>Reste à réaliser N-1</i>	0 €
	<i>Opérations patrimoniales</i>	14 880,00 €
<b>Recettes</b>		<b>1 417 093,36 €</b>
	<i>Excédent d'investissement reporté</i>	0 €
	<i>Excédent de fonctionnement capitalisé</i>	26 441.36 €
	<i>Virement de la section fonctionnement</i>	30 000.00 €
	<i>Nouvelles propositions</i>	1 345 772,00 €
	<i>Opérations patrimoniales</i>	14 880,00 €

**DIVERS**

- Accueil périscolaire du matin : les résultats de l'enquête montrent que peu de familles manifestent un intérêt pour cette proposition. Un sondage similaire pourra être refait dans les années à venir.
- Bus :
  - Problème de discipline : lors du dernier conseil d'école, il a été décidé qu'un courrier sera adressé aux parents afin de les responsabiliser et ainsi pallier ces désagréments et permettre un transport dans de meilleures conditions.
  - Retard récurrent du bus à Gottenhouse : le prestataire étudie une nouvelle solution afin de permettre au bus de respecter l'horaire. Un nouvel état des lieux sera fait prochainement.

**Le présent rapport, comportant les points 2019-09 à 2019-018 est signé par tous les membres titulaires présents :**

<b>SIMON Jean-Luc</b>	<b>BICH Bernard</b>	<b>RICHERT Théo</b>	<b>OBERLE Jérôme</b>
<b>BRETON Muriel</b>	<b>SUSS Rémi</b>	<b>LAQUIT Nathalie</b>	<b>DISTEL Jean-Claude</b>
<b>WEISS Aline</b>			
<b>Rendu exécutoire par transmission en Sous-Préfecture : le 26 mars 2019</b>			

